



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 17 AVRIL 2023**

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 avril 2023

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 mars 2023 et des séances extraordinaires du 3 et 6 avril 2023
- 2.2 Participation de membres du conseil – Autorisation de dépenses – Golf/Vélo 2023 – Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut – 12 juin 2023
- 2.3 Nomination des membres du conseil au comité de démolition
- 2.4 Nomination – Conseil d'administration de l'OMH
- 2.5 Mandats à PFD Avocats – Construction T.R.B. inc.
- 2.6 Participation d'un membre du conseil – Autorisation de dépenses – Assises annuelles de l'UMQ – 3 au 5 mai 2023

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

Aucun point

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Autorisation de signature – Lettre d'entente #13 – Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle – section bibliothèque
- 4.2 Autorisation de signature – Contrat d'assurances collectives – Achat regroupé – Solution UMQ
- 4.3 Autorisation de signature – Nomination Directrice générale par intérim
- 4.4 Amendement – *Politique des conditions de travail et de la rémunération du personnel cadre de la Ville de Sainte-Adèle* – Ajout du poste de directeur général adjoint et nomination de la Directrice générale adjointe
- 4.5 Autorisation de signature – Lettre d'entente CBC#18 – Syndicat des travailleuses et travailleurs cols blancs de la Ville de Sainte-Adèle

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Reconduction de contrat – Location de camions de pompage avec opérateurs
- 5.2 Octroi de contrat – Location d'une pelle mécanique
- 5.3 Amendement à la résolution 2023-011 – Fourniture d'une camionnette

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1 Octroi de contrat – Contrôle qualitatif pour les travaux de réfection des infrastructures des pentes 40-80 – Phase 1
- 6.2 Recommandation de paiement #2 provisoire – Travaux de drainage – Fossés et ponceaux – rue des Cimes
- 6.3 Adjudication – Travaux de réfection des infrastructures et implantation d'un réseau pluvial – secteur pentes 40-80 – Phase 1
- 6.4 Octroi de contrat – Télémétrie
- 6.5 Octroi de contrat – Soufflante usine épuration
- 6.6 Adjudication – Fourniture et installation – Remplacement de vannes d'égout - Usine d'épuration de Mont-Rolland
- 6.7 Adjudication – Travaux de réfection des infrastructures – Rue Morin et secteur Paysan

7. URBANISME

Demandes de dérogations mineures

- 7.1 249, boulevard de Sainte-Adèle
- 7.2 1380, rue Saint-Jean / 2961, rue Terrasse-Morin
- 7.3 1150-1170, rue du Bourg-Joli
- 7.4 Lot 6 377 725, rue de Fribourg
- 7.5 Lot 6 377 726, rue de Fribourg

- 7.6 Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 1980, boulevard de Sainte-Adèle
 - 1350-1352, rue Claude-Grégoire
 - Lot 6 377 725, rue de Fribourg
 - Lot 6 540 960, boulevard de Sainte-Adèle

- 7.7 Demande d'urbanisme – Projet majeur de lotissement – rue de la Seigneurie

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Autorisation de signature – Entente intermunicipale avec le Club de soccer FC Boréal 2023

- 8.2 Octroi de contrat – Entretien, fertilisation et désherbage

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

10. AVIS DE MOTION

Aucun point

11. RÈGLEMENTS

- 11.1 Règlement 1314-2021-PC-2 amendant le *Règlement sur les permis et certificats numéro 1314-2021-PC* afin de corriger, d'ajouter, de modifier ou de préciser certaines dispositions afin de rendre le règlement davantage performant – ADOPTION

- 11.2 Second projet de règlement 1314-2021-Z-9 amendant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier les usages autorisés dans la zone ZC.1-004 – ADOPTION

- 11.3 Règlement 1314-2021-Z-8 amendant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier certaines dispositions dans les types de milieux T4.1, T5.2, T5.3 et ZM et d'apporter des corrections générales à la réglementation d'urbanisme – ADOPTION

- 11.4 Règlement 1333 concernant les dispositions en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires – ADOPTION

- 11.5 Règlement 1225-1 amendant le *Règlement 1225 concernant la prévention des incendies* – ADOPTION

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
 - a) Incompressibles – Fonds d'administration – 548 201,54 \$ pour la période du 11 au 17 mars 2023.
 - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 36 075,56 \$ pour la période du 18 au 24 mars 2023.
 - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 039 004,99 \$ pour la période du 25 au 31 mars 2023.
 - d) Incompressibles – Fonds d'administration – 2 262 447,31\$ pour la période du 1^{er} au 7 avril 2023.
 - e) Liste des comptes à payer au montant de 1 153 187,54\$ pour le mois de février 2023.
 - f) Engagements au montant de 516 323,58 \$ pour la période du 1^e au 31 mars 2023.
 - g) Liste au montant de 44 072,57 \$ du mois de mars des factures de moins de 2 500\$ ne nécessitant pas de bon de commande.

- 12.2 Dépôt du certificat de la greffière – Procédures d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt numéro 1336

- 12.3 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche d'un préposé au Service des loisirs
- 12.4 Délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche d'un chef d'équipe sauveteur au Service des loisirs
- 12.5 Dépôt du certificat de la greffière – Procédures d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt numéro 1330-1

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.
-

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques